

LES APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL: Émergence et Perspectives Recentes

<http://dx.doi.org/10.21527/2237-6453.2024.61.16213>

Soumis le : 28/07/2024
Accepté le : 07/08/2024

Bernard Pecqueur ¹

RESUME

Cet article vise à montrer, dans un premier temps, comment s'est constituée la science régionale et comment la question territoriale a émergé dans la littérature internationale, pour ensuite discuter des dynamiques territoriales opérées autour de la notion de ressource territoriale. Cette notion est au cœur de la recherche de solutions aux défis contemporains (crises climatiques, sanitaires, alimentaires et géopolitiques). Les solutions à ces défis passent par un renouvellement de la notion de territoire et par l'évolution de la question clé de la résilience du système productif mondial, qui implique l'hybridation de la géographie sociale et de l'économie.

Mots-clés: science régionale; dynamique territoriale; ressource territoriale; développement territorial.

AS ABORDAGENS DO DESENVOLVIMENTO TERRITORIAL: ORIGEM E PERSPECTIVAS RECENTES

RESUMO

Este artigo pretende mostrar, primeiramente, como se constituiu a ciência regional e como a questão territorial surgiu na literatura internacional, para, depois, discutir as dinâmicas territoriais que operam em torno da noção de recurso territorial. Esta noção está no centro da procura de soluções para os desafios contemporâneos (crises climáticas, sanitárias, alimentares e geopolíticas). As soluções para estes desafios passam por uma renovação da noção de território e pela evolução da questão-chave da resiliência do sistema produtivo global, que passa pela hibridização da geografia social e da economia.

Palavras-chave: ciência regional; dinâmica territorial; recurso territorial; desenvolvimento territorial.

¹ Docteur en économie, travaillant à Université Grenoble Alpes (France). <https://orcid.org/0000-0002-4986-0349>

INTRODUCTION

Les crises récentes, tant climatiques que géopolitiques, financières ou sanitaires qui s'accumulent, vont en s'accroissant et invitent à un regard critique, voire à une remise en cause radicale du fonctionnement du modèle dominant de développement. Serge Latouche (2010), zélé de la «décroissance», rappelle opportunément que les fondateurs de l'économie politique classique, au moment de l'essor de la révolution industrielle en Angleterre, vers la fin du XVIII^e siècle, ont toujours considéré que des mécanismes régulateurs inhérents au fonctionnement du marché limitaient la prédation sur l'énergie non renouvelable de la planète en stoppant le processus de croissance: «Dans la conception des classiques, Malthus mis à part, l'organisme économique s'arrête bien de croître à un moment donné mais il n'en continue pas moins de fonctionner et de vivre sans problème, sous le jeu de ses forces internes» (Latouche, 2010, p. 30). Il s'agit là de la thèse de l'«état stationnaire» du système économique qui s'autorégule et se rééquilibre indéfiniment.

Cette thèse de la résilience perpétuelle du système capitaliste a été combattue par des économistes d'idées très opposées. On pense à Alfred Marshall, Joseph Schumpeter et Karl Marx qui chacun à leur manière ont prévu l'inéluctabilité de la crise finale du capitalisme, l'un pour s'en réjouir et les autres pour le déplorer. Marx prédit la crise du capitalisme par la baisse tendancielle du taux de profit, Marshall voit dans la concentration du capital le danger du monopole qui fait disparaître la concurrence et Schumpeter s'inquiète du «crépuscule de la fonction d'entrepreneur» et prédit que le capitalisme ne survivrait pas au XX^e siècle. Pourtant, aucune de ces conséquences en apparence fatales n'a pu être observée depuis l'apparition du modèle en Angleterre, il y a deux siècles et demi.

Il y a donc une forte résilience du capitalisme, qui se reproduit et se transforme, adoptant de nouvelles formes construites au travers de crises économiques et sociales profondes, dont la crise de surproduction de 1929 et la crise du fordisme des années 1980. Ces formes s'inscrivent dans des trajectoires régulatrices, d'abord par l'intermédiaire de la part importante que prend l'État, selon l'approche keynésienne, dans la mise en œuvre de stratégies de développement axées sur la capacité de l'acteur public à éviter les crises à travers la croissance régulière et ininterrompue de la consommation. Plus tard, par suite de la crise du fordisme, la gouvernance du capitalisme vire vers le New Public Management, qui inscrit les principes du néolibéralisme dans la gestion des États et des régions. La stratégie du développement, voire la notion de développement d'inspiration eurocentriste, unilinéaire, axée sur l'idée de progrès et sur la capacité des humains de soumettre la nature à leurs besoins, a contribué à la résilience du capitalisme.

Cependant, l'amplitude des turbulences récentes semble indiquer que *l'idée même du développement entre aujourd'hui en crise*, et non plus uniquement celle de la croissance. La notion de développement est consubstantielle au système capitaliste auquel a abouti la société occidentale dont l'un des aspects les plus importants réside dans l'exploitation de la nature au profit de la croissance économique. Or, le postulat selon lequel les sociétés humaines peuvent contrôler sans limites la nature par le biais de la technologie s'avère faux, comme le dénoncent les tenants des approches de l'anthropocène. Non seulement la technologie ne permet pas de contrôler complètement les aléas naturels, mais de plus elle peut contribuer à la destruction de la nature. Pour Pierre Calame (2018),

La révolution industrielle du XIX siècle et la montée en puissance des Etats -nations puis l'internationalisation des échanges, la circulation des capitaux, l'émergence de filières de production mondialisées avaient marginalisé les territoires locaux. L'affirmation des singularités territoriales, ne collait plus avec les idées de marché parfait et de société sans grumeau (p. 74).

La métaphore est très parlante: un «grumeau» est une petite boule de matière (de farine dans la pâte à crêpes par exemple) qui ne se mélange pas bien dans la pâte, qui résiste à l'injonction de fluidité de cette pâte et c'est cette résistance qui pose les bases de la spécificité de l'espace économique qui inclue la géographie, l'histoire, la culture d'un lieu et modèle le quotidien des humains. Sortir de l'homogénéité de nos systèmes qui suppose un comportement unique, a-spatialisé, global et anonyme des agents, devient un impératif pour la survie du système dominant.

Cet article se propose de montrer dans une première partie, comment s'est constitué la science régionale et comment a émergé la question territoriale dans la littérature internationale. On montrera dans une seconde partie, comment fonctionnent les dynamiques territoriales autour de la notion de ressource territoriale. La conclusion évoquera, à partir des défis du moment, les enjeux qui appellent à un renouvellement du concept de «territoire» et ainsi comment pourrait évoluer l'enjeu principal de la résilience du système productif mondial qui passe par l'hybridation de la géographie sociale et de l'économie.

DE L'INFLUENCE DE L'ESPACE GÉNÉRIQUE À L'IDÉE DE SPÉCIFICITÉS SPATIALES

Dans son ouvrage sur le développement régional, Dallabrida (2011) s'interroge sur une question simple mais fondamentale: pourquoi certaines régions se développent et d'autres non. Cette interrogation fait écho à un autre ouvrage publié par Lipietz et Benko (1992) pour qui, il y a des «régions qui gagnent» et donc d'autres qui perdent. Citons également pour le Brésil, Milton Santos (1978, 2003) pour qui l'espace n'est pas comme un élément matériel mais comme un instant, une action construisant un «espace vécu». Il repense l'espace comme un territoire utilisé par les hommes plutôt que comme un cadre passif.

On voit donc apparaître les inégalités spatiales qui ne sont pas issues des conditions de production mais de caractéristiques proprement géographiques (histoire du lieu, culture du lieu, etc.). Pour comprendre les conséquences de l'apparition de la variable spatiale dans les processus de production, il faut évoquer brièvement quelques repères dans la construction de la science régionale.

Constitution de la science régionale: nouvelles notions

Intégrer l'espace physique dans l'évolution des sociétés a toujours été une très grande difficulté pour la pensée économique fondée sur un raisonnement hors sol dans lequel la «main invisible» d'Adam Smith n'est pas située. C'est donc naturellement chez les géographes et notamment la géographie allemande que l'on trouve les premiers modèles expliquant comment se positionne dans l'espace la production par rapport au lieu de consommation. Von Thünen (1826) établit ainsi un modèle de localisation en partant d'une plaine uniforme -à l'image de sa Prusse Orientale natale- dans lequel, il détermine la localisation de productions agricole différen-

ciée selon des cercles concentriques autour du marché selon le principe pour lequel c'est le coût de transport qui, ajouté au coût de production, détermine la localisation plus ou moins proche du marché au centre du cercle. D'autres modèles fondés sur l'optimisation des localisations des produits par rapport au marché (Weber, Palander, Christaller, Lösh, etc.) suivront formant une solide école géographique allemande. Cette école développe ainsi une véritable théorie de la localisation où l'espace considéré est essentiellement la résultante des coûts de transport.

La science régionale va réellement émerger dans le contexte particulier de la crise de 1929 aux Etats-Unis et de la seconde guerre mondiale. On peut considérer que la politique du «new deal» impulsée par Roosevelt dans le but de sortir de la crise inaugure la fonction de *regional planning*. La fonction de l'espace évolue vers une dynamique cumulative impulsée par les entreprises et de la force des investissements injectés dans l'économie. Rosenstein-Rodan (1961) développe le modèle du «Big Push» notamment pour l'Amérique Latine. Ce modèle, essentiellement macroéconomique, va se décliner dans les politiques régionales en renouvelant les concepts. Walter Isard (1951) utilise un tableau Input-Output régional sur le modèle des tableaux de Leontief, Hirschman (1971) montre la réalité des effets d'entraînement, dans la mouvance des effets multiplicateurs keynésiens, Perroux (1950) invente la notion d'espace polarisé.

L'étape historique suivante se situe dans les années soixante-dix avec l'avènement d'une théorie de la domination. Inspiré par l'analyse philosophique de Lénine sur l'impérialisme, ce courant de recherche s'est surtout développé dans les pays anciennement colonisés et notamment l'Amérique Latine. Cette analyse introduit *le rôle de l'espace comme discriminant les lieux de production entre un centre et des périphéries* (Amin, 1976). Les deux types d'espace entretiennent des relations déséquilibrées de transfert de valeur qu'A. Emmanuel a analysé comme un «échange inégal» (Emmanuel, 1972). Ces approches critiques ont fortement impacté le débat brésilien sur le développement à travers une théorie de la dépendance (Cardoso; Faletto, 1979) ou la notion de développement du sous-développement (Frank, 1966). Cette approche peut se décliner au sein d'un Etat entre une région-centre et ses périphéries. La fonction explicative qui caractérise l'espace est ici la mécanique du rapport social. La géographie critique de David Harvey (2001) reprendra plus récemment cette analyse.

La dernière étape de ce balayage succinct de la construction de la science régionale, est dominée par la globalisation des économies qui s'est accélérée après le «choc pétrolier» de 1973. Les effets de contagion et de dépendance des nations s'amplifient. Le phénomène de croissance urbaine notamment dans les villes du Sud ont pris une grande ampleur et l'on assiste à *de nouvelles dynamiques d'agglomération et de désagglomération*. Krugman (1997), théoricien de la globalisation a repris certains aspects des travaux de Perroux sur l'espace polarisé pour fonder une «nouvelle économie géographique» et permettre de comprendre les croissances différenciées des villes entre mégapoles et villes rétrécissantes (shrinking cities). Pour Martin et Sunley (2000), Krugman inaugure une nouvelle théorie des échanges et une nouvelle économie des avantages concurrentiels qui accordent un poids certain au rôle que peut jouer la géographie d'un pays pour déterminer la performance commerciale des industries de ce pays².

² Autres apports les plus récents et sur l'insertion de la notion de territoire dans la Science Régionale elle-même: Claval (2008); Capello (2016).

On peut résumer ces apports successifs par séquences chronologiques dans le tableau suivant.

Tableau 1 – Les apports conceptuels concernant l'espace économique

Hypothèse	Contexte historique	Objectif de l'approche	Fonction clé
Espace homogène	Révolution industrielle	Optimiser la localisation	Le marché
Espace polarisé	Crise de 1929 Guerre 1939-1945	Réduire les inégalités spatiales	La firme
Espace impérialiste	Post- colonialisme et indépendances Multinationales	Comprendre les mécanismes de domination	Le rapport social
Dynamiques d'agglomération spatiale	Globalisation Transnationales	S'adapter à la globalisation	Les mécanismes d'agglomération

Source: l'auteur

Chacune de ces conceptions de l'espace vient s'ajouter aux autres sans réelle incompatibilité dans la mesure où elles recouvrent des réalités qui coexistent empiriquement. Il reste que la conception commune de l'espace est celle d'un «contenant» dans lequel agissent les fonctions clés. En d'autres termes, les fonctions clés existent et sont déterminantes quelles que soient les spécificités du lieu où elles s'exercent. *On peut parler d'un espace économique «générique» qui nie les spécificités* (historiques, morphologiques, culturelles, etc.).

Approche systémique du territoire

Une évolution notable des structures productives est apparue dans les années soixante-dix, d'abord dans l'industrie puis dans la production agricole. Cette période correspond aux crises pétrolières mais aussi à un palier (provisoire) de la productivité. On peut situer à ce moment, la fin du fordisme triomphant et l'entrée dans un moment incertain de mutation longue appelé, faute de mieux, «post fordisme». Il s'agit bien d'un nouveau tournant dans le rapport du développement avec l'espace économique qui va se manifester à travers des approches systémiques et ancrées dans la société. Ce renouveau bouleverse la science régionale en quittant l'hypothèse d'un espace support de l'activité économique, où la localisation des activités est seulement la conséquence du jeu de fonctions largement indépendantes du contexte spatial (marché, firme, rapport social ou désagglomération urbaine comme le résume le Tableau1. Il se diffuse dans la littérature internationale autour des notions de cluster et se district industriels qui se déclinent dans l'industrie mais aussi dans la production agricole puis, plus récemment dans la production alimentaire.

Les systèmes productifs localisés:

Les économistes italiens ont fait ressurgir les observations formulées par A. Marshall au début du siècle qui évoquait l'existence de «district industriels» (Becattini, 1979). Dans le même temps, l'américain M. Porter développait une notion proche, le «cluster» (Porter; Ketels, 2009). Le district de Becattini s'est développé dans la littérature italienne parallèlement au cluster de Porter mais avec des convergences très fortes soulignées par Porter dans l'ouvrage collectif «handbook» sur le sujet (Becattini *et al.*, 2014). Dans la production agricole l'évolution des

analyses est parallèle. En effet, sur le modèle des systèmes productifs locaux (Courlet, 2002) qui est une version adaptée au cas français des districts italiens, Muchnik et Sautier (1998), ont développé la notion de Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL).

Dans Muchnik *et al.* (2008, p. 513), les auteurs définissent un système ancré dans la société où le processus de production est encastré dans la géographie du lieu:

... les travaux de recherche autour du thème des Systèmes agroalimentaires localisés, qui se situent à la croisée des analyses de filières et des analyses territoriales, ont comme objectif d'élaborer un cadre théorique spécifique pour comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un ensemble d'activités économiques (production, transformation, restauration...), culturelles (éducatives, festives...), récréatives (tourisme rural, formations, concours...), liées à un territoire spécifique, tant du point de vue matériel que symbolique. Il s'agit de comprendre les synergies entre ces différentes activités territoriales pour renforcer l'ancrage des productions locales et la mise en valeur de produits alimentaires spécifiques.

La notion de Syal a connu un important succès en Amérique du Sud notamment au Mexique (Torres Salcido *et al.*, 2011), au Brésil (Muchnik, 2013; Campolina Diniz; Borges Lemos, 2005) ou encore au Québec (Jean, 2006), ou au Maroc (Zahidi, 2023). La notion de Syal se présente comme une extension aux productions agricoles de l'idée de district industriels développée en Italie puis de systèmes productifs locaux.

Cette approche systémique de la production constitue un tournant épistémologique que Piore et Sabel (1984) ont mis en évidence à travers l'idée de spécialisation flexible. Ce corpus théorique replace l'espace économique *comme un construit d'acteurs*. Elle intègre l'espace et l'innovation à travers la notion de *milieux innovateurs* (Camagni, 1995; Maillat, 1995). Il s'agit d'une illustration du principe de construction territoriale par les acteurs. Les auteurs européens réunis dans un Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (Gremi) ont mené des études sur les milieux industriels notamment avec l'exemple de l'Horlogerie suisse. Lors du passage de la montre mécanique à la montre électronique, les études du Gremi ont montré une forte différence de performance entre l'adaptation au changement technologique en Suisse par rapport à la France voisine (la Franche-Comté, région frontalière, également dominée par l'Horlogerie). Il y aurait donc un véritable «effet territoire» lié au contexte historique, culturel et de savoir-faire accumulé sur le territoire.

Émergence de la notion de territoire

Cette vision systémique qui intègre l'espace de proximité dans le cadre de la macroéconomie fait apparaître la notion de «territoire». La littérature en langue anglaise n'utilise que très restrictivement la notion de territoire (Delaney, 2008), préférant utiliser le binôme «Space» ou «Place». Le premier terme désigne une étendue abstraite et le second désigne un espace habité et gouverné que l'on peut désigner empiriquement par le mot «région». Cette opposition simple a le mérite de distinguer clairement l'espace abstrait de l'espace concret. La limite de cette conception est double. D'une part, l'idée de construction de l'espace par les acteurs dans le but de résoudre un problème en utilisant les ressources n'apparaît pas car on ne peut pas le distinguer d'une action de politique publique. D'autre part, la notion de spécificité qui fait qu'au-delà de certaines régularités macroéconomiques, chaque territoire est distinct d'un autre, n'apparaît pas clairement.

Il est donc nécessaire de combiner le territoire concret et le territoire abstrait qui sont des réalités distinctes mais nécessaires. En effet, le territoire concret est celui des institutions qui notamment pourvoit au financement des projets et le territoire abstrait qui reflète la volonté des acteurs concernés (les stakeholders). Les deux espaces ne se recouvrent pas complètement mais sont liés. Pour être précis, le territoire concret concerne tous les résidents habitants au sein du périmètre politico administratif considéré. Le territoire abstrait met en mouvement la partie des résidents concerné par le problème qu'ils ont en commun, il est donc moins strictement délimité que l'espace concret et peut revêtir un caractère provisoire lorsque l'objectif de solution au problème commun des acteurs est résolu ou lorsqu'il s'avère que les conditions de construction ne sont pas réunies. Le territoire concret est un cadre passif pour l'action citoyenne tandis que le territoire abstrait est un espace d'action proactif mais relativement fragile et qui peut donc disparaître.

On peut donc proposer la définition suivante de la dynamique territoriale: *Le développement territorial est une rencontre d'acteurs, dans un référent spatial qui fait deux choses: révéler et mettre en œuvre des solutions à des problèmes communs* (Pecqueur, 1989). Autrement dit les dynamiques territoriales peuvent être considérées comme des machines à résoudre des problèmes, *au même titre que le marché ou les politiques publiques*.

LA DYNAMIQUE TERRITORIALE EN ACTION: UNE APPROCHE PAR LES RESSOURCES

Définir l'approche par les ressources

La Ressource Territoriale peut être définie à partir de ses caractéristiques. On entend ici une ressource non pas seulement comme un facteur de production dont un territoire serait doté (ou pas), mais comme le résultat d'une construction /combinaison issue de la volonté humaine.

- a – Si on ajoute à ressource l'adjectif «territoriale», on touche à la première caractéristique qui est la *spécificité*. Cela signifie que le milieu géographique, au sens fort de lieu d'histoire et de culture, va interférer dans la valeur de ce qui est produit. En effet, les conditions externes de production patrimoine, histoire, réputation, savoir-faire, etc., déterminent le consentement à payer du consommateur ; un mouton élevé en alpage sera vendu plus cher qu'un mouton issu d'une ferme industrielle car *la valeur de réputation* est transférée dans le prix de la viande. En matière de production de biens et de services agricoles, on pense tout de suite au «terroir», façonné sur le temps long par le climat, les événements géologiques, mais aussi à l'action humaine des pratiques culturelles, des amendements, etc. Le terroir crée une distinction d'un lieu à un autre dans le sens que deux terroirs même géographiquement proches ne seront jamais identiques. Cette spécificité de la ressource s'oppose à la généricité qui est typique de la production fordiste où les différences spatiales ont été gommées au profit de l'uniformité spatiale des conditions de production.
- b – La seconde caractéristique de la Ressource Territoriale est sa nature de *potentialité*. La Ressource Territoriale n'existe pas sous forme de gisement, elle doit subir une «métamorphose» pour passer à l'état d'actif valorisable. Cela signifie qu'avant de valoriser par métamorphose une ressource, il faut la nommer et donc la révéler. Une

ressource collective qui ne serait formulée par personne, n'existerait pas. Il faut donc qu'un collectif d'acteurs concernés puisse se réunir et révéler le problème commun à résoudre ou la ressource commune à valoriser. Cela met en cause les procédures habituelles de diagnostic qui, généralement, bâclent le diagnostic.

- c – La troisième caractéristique découle de la seconde. Il s'agit *du caractère caché de la ressource*. Ce n'est généralement pas ce qui semble évident qui est la bonne ressource. C'est plutôt ce qui s'avère fortement lié au lieu après diagnostic approfondi et qui peut créer la niche, la distinction et produire de la spécificité. Ainsi, le dialogue démocratique qui détermine le problème commun à résoudre, permettant de définir le territoire adéquat, est à la base de l'émergence des ressources d'un territoire.

L'enjeu principal des stratégies de développement par les ressources tient donc dans la capacité des acteurs à mobiliser ces ressources dans la perspective de mobiliser des rentes de qualité territoriales (RQT) notamment dans le monde rural.

Dégager une rente de qualité territoriale

Hors des îlots de modernité, la plupart des zones rurales des pays des Suds, la forme sociale de production dominante est la forme familiale marchande, quel que soit le secteur d'activité (agriculture, artisanat, commerce, transport, services). Dans ce cas, le ou les produits élaborés étant des produits génériques et standardisés, c'est le marché qui fixe les prix et le producteur n'a pas droit de regard sur cette fixation.

Le revenu qui est tiré du processus de production permet normalement à l'unité de production «moyenne» de se reproduire c'est-à-dire de financer les coûts de production et d'assurer à la famille un revenu permettant de satisfaire ses besoins au niveau «social» fixé par l'environnement dans lequel se trouve la famille.

Cette unité de production peut aussi bénéficier parfois d'une «rente» étant donné sa situation géographique et socioéconomique ou encore agro-écologique quand il s'agit d'une activité agricole. Celle-ci provient le plus souvent d'une diminution des coûts de production qui par différence augmente le revenu net de l'unité de production.

Elle peut aussi subir une «rente» négative du fait de sa situation, ce qui entraîne des revenus situés en dessous de ceux de l'unité de production moyenne. C'est le cas notamment des unités de production qui ne peuvent survivre que grâce aux apports des transferts familiaux. Mais dans tous les cas de figure de ce type, la rente positive ou négative que l'on peut observer, provient des «avantages comparatifs» dont va disposer l'unité de production par rapport à l'unité moyenne qui définit le seuil de reproduction des facteurs de production.

En revanche, avec la valorisation d'une nouvelle ressource identitaire, on vend des produits ou des services que l'on ne vendait pas et/ou on les vend plus cher que le produit «générique» ou «standardisé» correspondant.

Que se passe-t-il alors? La valeur que le marché a attribué à cette ressource, diminuée des coûts de production, intervient donc comme une «rente» (revenu sans travail) qui comporte plusieurs composantes.

Il y a les choses que l'on ne vendait pas et que désormais on va vendre (les paysages, les patrimoines, l'histoire, des produits autoconsommés comme des produits agricoles ou

textiles...). Leur valeur nette, c'est-à-dire diminuée des coûts de production, va être assimilable à une rente, c'est-à-dire un revenu sans travail. En effet, l'«utilité» de ces produits est considérée par les consommateurs qui les acquièrent ou en jouissent comme une valeur supplémentaire dont ils ne pouvaient pas profiter quand ils ne l'avaient pas.

Mais cette valeur, si elle est bien élaborée par du travail et des intrants, dépasse parfois largement leur coût. Elle dépend en fait de l'utilité du produit et de l'équilibre entre offre et demande.

On est donc en présence d'une *valeur supplémentaire* qui provient essentiellement du fait que le bien ou le service, ou encore le savoir-faire ou encore leur environnement (dans le cas d'un patrimoine architectural ou d'un paysage) portent en eux ou se réfèrent à l'identité du lieu où ils se trouvent et à la spécificité qu'elle porte.

Il en est de même lorsqu'il s'agit de biens que l'on vendait mal parce qu'ils n'étaient pas valorisés comme des produits identitaires et que l'on va vendre mieux maintenant. Dans ce cas la «rente» créée est représentée par la différence entre la valeur ancienne du produit et la valeur nouvelle.

Dans tous les cas de figure du même type, on voit donc apparaître une « rente » qui va représenter une part substantielle du revenu. Cette rente que l'on appelle « rente territoriale » permet de dégager de ces productions un surplus qui va être réinvesti et qui peut remettre les territoires en «zones difficiles» dans des processus de développement (Campagne; Pecqueur, 2014).

Ainsi, on peut rappeler que si les économies du Sud ont pu bénéficier pendant longtemps du modèle de compétition généralisée, c'est grâce à la baisse des coûts de production qu'elles ont pu générer du fait des très faibles rémunérations qu'elles pratiquaient et de la hausse générale de la qualité qu'elles ont su imposer (notamment dans les pays dits «en émergence»). Cependant un tel avantage relatif ne représente qu'une aubaine provisoire pour les zones les plus favorables de ces économies. *Les zones difficiles, pour leur part, n'auront jamais accès à l'univers de la concurrence et doivent renoncer au levier de la compétitivité prix.*

De la rente sur un seul produit à l'émergence d'un panier de biens et services

Stratégiquement, il est possible d'amplifier la rente de qualité territoriale en inscrivant le produit dans un ensemble de produits caractéristiques d'un lieu ou d'une région. Les effets de réputation qui en résultent, non seulement peuvent s'additionner mais peuvent se combiner pour appuyer des stratégies de développement. Ce mode d'organisation de la production inscrit dans l'espace a été désigné comme un «panier de biens» (Mollard, Pecqueur, 2007). Plus récemment, un certain nombre de chercheurs brésiliens ont cherché à vérifier la capacité stratégique d'utilisation du concept (Cazella *et al.*, 2020; Hirczak; Pecqueur; Mollard, 2004). Pour ceux-ci, l'application de cette approche aux réalités brésiliennes, requiert un approfondissement de l'analyse sur les questions de l'inclusion sociale, et de l'accès au produit, compte tenu du faible pouvoir d'achat qui déprime la demande et limite la création de la rente de qualité territoriale.

Un second point a émergé dans la discussion qui concerne le développement durable (Yildirim *et al.*, 2023). En effet, la crise climatique constitue un élément essentiel dans la lutte contre les déséquilibres provoqués par une intensivité excessive de la production agricole provoquant un appauvrissement des sols et une contribution catastrophique au réchauffement de la planète.

La prise de conscience de l'intérêt de mobiliser un modèle de ressources spécifiques constitue donc un véritable «tournant territorial» (Pecqueur 2006) vers des stratégies d'adaptation à la crise par le développement territorial et ouvre un vaste champ de recherche en termes de géographie économique du développement.

De l'avantage comparatif à l' «avantage différenciatif»³

La délocalisation individuelle comme tendance illustrative de la globalisation tend à jouer sur un mécanisme préfordiste de recherche de coûts de production faibles en séparant à nouveau les populations productrices des populations consommatrices. Cette projection dans un monde où les cadres de l'échange sont de moins en moins les Etats-Nations mais plutôt les «régions» au sens d'Scott (2001), c'est à dire des configurations agglomérées de grande taille mais construites et non données, remet en cause le modèle type ricardien de l'échange international à base d' «avantages comparatifs».

Cette dernière approche, certes affinée et actualisée, domine encore aujourd'hui la représentation des échanges «internationaux» (c'est à dire entre systèmes productifs nationaux, entités clairement isolables). Paul Claval (2002) a relevé cependant le caractère daté des bases posées par D. Ricardo (entre 1810, 1820) pour cette théorie du commerce international. Si l'on tient aux hypothèses principales du modèle des avantages comparatifs, on peut relever des obsolescences par rapport à la situation actuelle.

Ce qui varie d'un pays à l'autre, ce sont essentiellement des fertilités différentes et des matières premières plus ou moins abondantes. La différenciation joue donc essentiellement dans les secteurs agricoles et industriels et porte sur des ressources déjà présentes en plus ou moins grande quantité dans chaque pays.

L'hypothèse de mobilité interne du travailleur d'un secteur à un autre suppose un passage du travail du drap à celui du vin, sans frottement, on dirait aujourd'hui sans «coût de transaction». «Il existe évidemment des différences entre [par exemple] les éleveurs et les agriculteurs ou entre les artisans du bois et ceux du textile mais on estime que passer d'un secteur à l'autre de la production n'offre pas de difficultés insurmontables et ne coûte pas beaucoup plus cher» (Claval, 2002).

L'espace reste un obstacle et donc un coût qui justifie l'importance du coût de transport et donc la localisation près du marché.

Le progrès technique dans la révolution industrielle naissante, n'est pas tel qu'il entre dans l'explication des différences d'un pays à l'autre. Ni les économies d'échelles, ni les externalités (concepts marshalliens anachroniques ici) ne sont prises en compte.

S'il est possible de maintenir les conclusions de D. Ricardo en prenant en compte les formes actuelles complexes d'offres contenant du service et du savoir, cela devient tout de même moins convaincant. Derrière l'existence de l'avantage comparatif il reste l'idée de comparabilité et donc d'équivalence générale des offres dans un marché essentiellement concurrentiel et en voie d'unification.

³ Certaines des idées discutées dans cette partie sont reprises de l'article Cazella, Dorigon e Pecqueur (2022).

Pourtant, lorsque les producteurs de chaussures du Choletais (France) constatent que leurs concurrents d'Asie du Sud-Est mettaient leurs chaussures sur le marché français au prix où, eux, achetaient le cuir (Courlet, 2002), on atteint là les limites de la comparabilité. En d'autres termes, dans une linéarité de produits génériques de qualités différentes mais commensurables, les productions se trouvent livrées à une concurrence dans laquelle seules les économies à plus bas coût de production (à maîtrise égale des technologies) peuvent triompher.

Une représentation naïve mais très répandue des délocalisations prétend ainsi que les pays à bas salaires constituent un piège mortel pour les économies développées. Cependant, nos productions de chaussures confrontées au problème ci-dessus, n'en sont plus à chercher à rivaliser avec leurs concurrents sur les mêmes produits car cela reviendrait à travailler à main-d'œuvre et coûts de fabrication gratuits (!). Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres dans l'économie contemporaine, la sortie du problème consiste à différencier le produit pour qu'il devienne «spécifique» et donc échappe à la concurrence. Les fabricants du choletais ont donc cherché tout d'abord à monter en gamme pour permettre une augmentation des prix, puis dans un second temps à maîtriser la mode en amont du produit afin de faire ainsi un produit complètement différent de la chaussure standard importée. Il s'agit là d'un processus de spécification qui existe par exemple dans les productions agro-alimentaires avec le phénomène des AOC («Appellation d'Origine Contrôlée») ou encore avec le tourisme et l'économie culturelle.

Les conditions actuelles de développement de l'économie cognitive multiplient les situations de différenciation par spécification. Nous faisons donc ici l'hypothèse que l'avantage comparatif, à l'aune de la globalisation devient un «*avantage différenciatif*». Il s'agit donc pour les territoires non plus de se spécialiser dans un schéma comparatif mais plutôt d'échapper aux lois de la concurrence lorsqu'elles sont impossibles à suivre en visant la production pour laquelle ils seraient (dans l'idéal) en situation de monopole. Un tel type de comportement remet en cause le découpage par systèmes productifs nationaux (espaces donnés) puisque les initiatives ne résultent pas d'une politique centralisée à l'échelle d'un Etat-Nation mais de groupes d'acteurs mobilisés pour résoudre un problème productif (les producteurs de chaussures du Choletais ne se sont pas soumis à une politique publique venue de Paris).

a) De l'actif à la ressource: vers un amont de la production

Le passage du système productif national au territoire comme entité de raisonnement sur les stratégies de développement constitue une nouveauté majeure dans la perception des systèmes d'organisation de l'économie et implique d'explicitier succinctement les caractéristiques de la fabrique de territoires à la base du modèle émergent. En premier lieu, le territoire n'est pas seulement un espace donné postulé et prédécoupé sur lequel se déroule des dynamiques spécifiques sous l'égide des autorités locales «*local authorities*» au sens de la littérature anglo-saxonne, c'est à dire, ici, les collectivités territoriales issues de la décentralisation), il est aussi et peut être surtout le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs. Un tel processus est éminemment géographique.

En second lieu, la valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique un amont des inputs (actifs qui sont utilisés pour entrer dans la réalisation des produits) que nous nommerons « ressources territoriales » et qui fait l'objet de débat sur sa nature « patrimoniale ».

b) Le territoire se crée par discrimination par les acteurs:

Les acteurs se regroupent par groupes en fonction des problèmes productifs qu'ils ont à résoudre à une échelle mésoéconomie qui n'est donc ni l'individu ni le tout.

Ces groupes d'acteurs peuvent avoir des mobiles et des processus très divers pour se regrouper en vue d'un avantage dont chaque membre serait bénéficiaire (groupe de pression, syndicat, entreprise, ...). La sociologie institutionnelle a développé autour des stratégies identitaires des individus, les configurations constitutives des groupes. Or dans l'observation empirique des modes d'organisation des institutions économiques, ce qui frappe ce sont les stratégies de coalition entre différents groupes autour d'une question productive.

Ainsi, l'approche méso-économique de l'espace économique constitue-t-elle *l'analyse des dynamiques de construction d'un «dedans» par rapport à un «dehors»*. Le territoire va résulter de ce processus de discrimination. Un territoire (qui peut donc être provisoire et incomplet) est la conjonction de l'espace commun abstrait construit par des groupes et d'un espace physique lorsque ce dernier contribue à l'élaboration de la ressource qui fonde le «dedans» par rapport au «dehors». Le territoire ainsi constitué a donc une fonction particulière de repoussoir des acteurs qui ne viennent pas de l'intérieur de ses limites. Le processus de discrimination agit comme un filtre cognitif qui permet de limiter autant que possible l'incertitude radicale subie par chaque individu.

L'exemple des Appellations d'Origine Contrôlées fait aisément image pour illustrer notre proposition. Dans ce cas, un groupe de producteurs coordonné avec des institutions locales produit un avantage compétitif fondé sur la qualité et la spécificité de la production en délimitant les contours géographiques du territoire. Au terme de négociations parfois longues avec des organisations nationales régulatrices (INAO), les acteurs procèdent au mouvement de discrimination qui définit les bénéficiaires et les exclus de l'avantage. L'espace physique support de la délimitation géographique contribue à cette construction à travers la ressource naturelle qui y est attachée.

c) La ressource est un amont de l'input:

Cela signifie que l'analyse économique courante s'en tient aux inputs directement présents et disponibles pour être combinés dans une opération productive. Une caractéristique majeure du modèle de développement territorial est précisément de remonter à l'amont de l'actif pour considérer toutes les ressources comprenant notamment celles qui ne sont que virtuelles n'ayant pas d'existence préalable à l'action de les faire naître.

Si l'existence du territoire suppose une construction historique longue de la part des acteurs cela signifie que les externalités territoriales créées par les acteurs résultent d'un processus amont dans un monde non marchand. C'est le sens d'une distinction cruciale entre ressource et actif (Colletis; Pecqueur, 2018). L'actif est un facteur «en activité» c'est-à-dire valorisé sur le marché. La ressource à la différence de l'actif, constitue une réserve, un potentiel latent voire virtuel qui peut se transformer en actif si les conditions de production ou de création de technologie le permettent. Ainsi, l'expression de la variable territoriale est-elle à chercher dans les conditions d'élaboration de ressources dans cet amont qui est l'expression du travail d'une société et plus précisément du territoire sur lui-même et sur la manifestation de son identité. Rappelons une des intuitions fondamentales de la géographie de la perception

(Frémont, 2005) pour laquelle c'est bien l'homme à travers sa perception de son espace «vécu» qui redevient maître de son environnement de vie pour lequel il tente une réappropriation de ce que l'univers de la firme nomade avait confisqué.

CONCLUSION: QUELLES PERSPECTIVES DE LA NOTION DE RESSOURCE TERRITORIALE?

Si le modèle de la ressource territoriale conserve toute sa pertinence, il doit sortir d'une perspective strictement productiviste pour envisager l'amélioration de la vie collective plutôt que les seuls indicateurs quantitatifs de la croissance. Keynes (1930), dans un texte célèbre adressé à ses petits-enfants, s'interrogeait sur l'avenir de l'économie mondiale dans cent ans. Il distingue «*les besoins absolus, nous les ressentons quelle que soit la situation de nos semblables. D'autres sont relatifs: nous les éprouvons pour l'unique raison que leur satisfaction nous élève au-dessus de nos semblables, nous donnent un sentiment de supériorité sur eux. [Concernant les besoins absolus], peut être atteindrons nous bientôt, bien plus vite que nous ne le pensons tous le point où ils seront satisfait-au sens où nous choisirons de consacrer notre excédent d'énergie à des fins non économiques.*

Ce détournement d'énergie pourrait s'orienter dans les directions suivantes justifiant ainsi le besoin de reterritorialisation.

a – La montée des dépendances

La mondialisation élargie, apparaît comme une évidence inéluctable, se heurte à des crises qui en freinent et en contestent les dynamiques. On pourrait parler de «contre tendance». Les crises concernent au premier chef, le réchauffement climatique et la carbonation excessive des processus industriels. Ces contraintes climatiques exigent des évolutions radicales des modes de production et de consommation. S'ajoute à la crise centrale du réchauffement de la planète, des crises plus conjoncturelles comme la crise financière (*subprimes*, endettement, etc.), la crise sanitaire (la Covid), ou encore la crise géopolitique (guerre en Ukraine et tensions sino-américaines). Toutes ces crises concourent à mettre en évidence *un effet croissant de dépendances en ressources*, notamment dans les domaines énergétiques et alimentaires. Elles vont jusqu'à remettre en question de manière radicale les processus mêmes de globalisation (production, redistribution et recyclage) et son corollaire, la croissance. Dès lors, on peut s'interroger sur l'importance de la «reterritorialisation» dans l'élaboration de solutions aux impasses consécutives aux crises.

b – Lutter contre la disparition de la diversité des écosystèmes territoriaux

Dans le même ordre d'idée, on remarquera que le système productif mondial, depuis le début du XX^e siècle et l'invention du fordisme, a fondé son succès sur la standardisation, c'est-à-dire l'uniformité et la généricité des produits ainsi qu'une absence totale de vision du rôle de l'espace dans la production et l'échange (hormis les fameux coûts de transport chers aux géographes allemands du XIX^e siècle – Von Thünen, Weber, etc.). Cette standardisation a entraîné un appauvrissement de la diversité productive que l'on peut comparer par analogie à la réduction drastique de la biodiversité. Les produits consommés et les modes de vie convergent vers un modèle d'uniformité générique qui nie les différences et les

spécificités des lieux sans remplir pour autant les objectifs fixés d'indépendance et de compétitivité. Cet oubli de la géographie spatiale justifie grandement le besoin de reterritorialisation des processus de développement.

c – Nouvelles finalités du développement

L'intentionnalité des acteurs économique est multiple. Elle peut être la compétitivité, le développement et la capture de la rente, mais elle peut aussi être le bien être des habitants, la qualité de vie, la protection des ressources, etc. Derrière la question de l'intentionnalité se pose la question du milieu, celle du périmètre du collectif participant à sa définition. Lorsqu'elle est territorialisée, l'intentionnalité peut émerger de l'intelligence collective locale et se teinter de la spécificité des lieux, des conditions matérielles et immatérielles. Spécificité qui devient alors garante de la cohésion du territoire. En effet, des travaux ont montré comment le périmètre du milieu devait s'étendre et dépasser les clivages sectoriels dès lors qu'il s'agissait de durabilité. La finalité du développement se traduit principalement par l'amélioration de la production. Mais contrairement à la croissance, on dépasse ici le seul PIB pour introduire des éléments qualitatifs tels que les niveaux de santé, d'éducation, etc. Cette traduction induit des stratégies d'attractivité (de capitaux, de main d'œuvre, etc.) visant l'accueil d'investissements ou l'exploitation d'effets d'aubaine ou de rente de matières premières (rente pétrolière: voir le «syndrome hollandais» qui freine considérablement le développement. Ce faisant, le risque est considérable de situer ainsi le développement comme un processus avant tout exogène.

d – Vers la recherche de cohérence territoriale

Les crises du climat et de la production qui en découlent créent un contexte qui implique une forte évolution de la stratégie d'attractivité. Ces crises mettent en lumière le rôle des «milieux» humains et des modes d'organisation des pouvoirs (de la gouvernance). S'il y a «reterritorialisation», c'est dans un cadre où l'attractivité doit être réellement endogénéisée. Révéler des ressources territoriales est une forme de valorisation dans une attractivité renouvelée, axée sur l'intégration des dimensions notamment sociales de la vie des acteurs humains. Ce qui pose la question finale de la *cohérence* territoriale comme condition restrictive à la résilience du système économique, à l'instar des économistes d'Amérique Latine qui prônent le «Buen Vivir» (Gudynas, 2011).

BIBLIOGRAPHIE

ABRAMOVAY, R. Desenvolvimento sustentável: qual a estratégia para o Brasil? *Novos Estudos Cebrap*, n. 87, p. 97-113, 2010.

AMIN, S. *Unequal Development: an essay on the social formations of peripheral capitalism*. Monthly: Review Press, 1976.

BECATTINI G. Dal 'settore industriale' al 'distretto industriale'. Alcune considerazioni sull'unità d'indagine dell'economia industriale. *Rivista di Economia e Politica Industriale*, n. 1, 1979.

BECATTINI, G.; BELLANDI M.; DE PROPRIS, L. *A handbook of industrial districts*. London: Edward Elgar Publishing, 2009.

CAPELLO, R. Il futuro delle Scienze Regionali tra crisi e opportunità. *Eyesreg – Giornale di Scienze Regionali*, v. 6, n. 4, p. 96-98, 2016.

CALAME, P. *Petit traité d'oeconomie*. Paris: Éditions Charles Léopold Mayer, 2018.

CAMAGNI, R. Espace et temps dans le concept de milieu innovateur. In: RALLET, A.; TORRE, A. (ed.). *Économie industrielle et économie spatiale*. Paris: Economica, 1995. p. 192-210.

- CLAVAL, P. Espace et territoire: les bifurcations de la science régionale. *Géographie, Économie et Société*, v. 10, n. 2, p. 157-184, 2008.
- CLAVAL, P. El enfoque cultural y las concepciones geográficas del espacio. *Boletín de la A. G. E.* n. 34, p. 21-39, 2002.
- CAMPOLINA DINIZ, C.; BORGES LEMOS, M. (ed.). *Economia e Território*. Belo Horizonte: Editora UFMG, 2005.
- CARDOSO, F. H.; FALETTO, E. *Dependency and development in Latin America*. Berkeley: University of California Press, 1979.
- CAZELLA, A. A.; DORIGON, C.; PECQUEUR, B. Da economia de escala à especificação de recursos territoriais: introdução ao dossiê "Desenvolvimento rural e a cesta de bens e serviços territoriais". *Raízes: Revista de Ciências Sociais e Econômicas*, v. 42, n. 1, p. 1-21, 2022.
- CAZELLA, A. A.; MEDEIROS, M.; DESCONSI, C.; SCHNEIDER, S.; DE PAULA, L. G. N. O enfoque da cesta de bens e serviços territoriais: seus fundamentos teóricos e aplicação no Brasil. *Revista Brasileira de Gestão e Desenvolvimento Regional*, v. 16, n. 3, p. 193-206, 2020.
- COLLETIS, G., PECQUEUR, B. Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement: Le rôle de la proximité géographique. *Économie Régionale et Urbaine*, n. 5, p. 993-1.011, 2018.
- COURLET, C. Les systèmes productifs localisés. *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, v. 23, p. 27-40, 2002.
- DALLABRIDA, V. R. *Desenvolvimento Regional: por que algumas regiões se desenvolvem e outras não?* Santa Cruz do Sul: Edunisc, 2011.
- DELANEY, P. *Territory: a short introduction*. Hoboken, Nova Jersey, EUA: John Wiley and Sons, 2008.
- EMMANUEL, A. Unequal Exchange: a study of the imperialism of trade. *Monthly Review Press*, New York, May. 1972.
- FRANK, A. G. The underdevelopment of development. *Monthly Review*, v. 18, n. 4, p. 17-31, 1966.
- FRÉMONT, A. Géographie et espace vécu. In: BERTHOZ A.; RECHT R. *Les espaces de l'homme*. Paris: Odile Jacob, 2005. p. 93-107.
- GUDYNAS, E. Buen Vivir: today's tomorrow. *Development*, v. 54, n. 4, p. 441-447, 2011.
- HARVEY D. *Spaces of capital, towards a Critical Geography*. London: Routledge, 2001.
- HIRCZAK, M.; PECQUEUR, B.; MOLLARD, A. Le panier de biens et de service de qualité: vers un modèle de développement territorial durable? *Montagnes Méditerranéennes*, Institut de Géographie Alpine, n. 20, p. 35-42, 2004.
- HIRSCHMAN A. O. *A bias for hope, essays on development in Latin America*. Newhaven: Yale University Press, 1971.
- ISARD, W. Interregional and regional input-output analysis: a model of a space economy. *Review of Economics and Statistics*, v. 33, n. 4, p. 318-328, nov., 1951.
- JEAN, B. Le développement territorial: un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches Socio-graphiques*, v. 47, n. 3, p. 465-474, 2006.
- KEYNES, J. M. *Lettre à nos petits-enfants*. Édition en français. Paris: Les liens qui libèrent, 1930 [2017].
- KRUGMAN, P. R. *Development, Geography and Economic Theory*. Cambridge: MIT Press, 1997. Vol. 6.
- LATOUCHE S. *Le pari de la décroissance*, Paris: Fayard, 2010.
- LIPIETZ, A.; BENKO, G. *Les régions qui gagnent*. Districts et réseaux: les nouveaux paradigmes de la géographie industrielle. Paris: Presses Universitaires de France, 1992.
- MAILLAT, D. Milieux innovateurs et dynamique territoriale. In: RALLET, A.; TORRE, A. (Ed.). *Economie industrielle et économie spatiale*. Paris: Economica, 1995. p. 213-231.
- MARTIN, R.; SUNLEY, P. L'économie géographique de Paul Krugman et ses conséquences pour la théorie du développement régional, une évaluation critique. In: BENKO, G.; LIPIETZ, A. *La richesse des régions*. Paris: PUF, 2000. p. 33-84.
- MUCHNIK, J. *Evolution de l'ancrage territorial des productions agri-alimentaires: le concept de Syal à l'épreuve*. In: CONGRESSO INTERNACIONAL SISTEMAS AGROALIMENTARES LOCALIZADOS: OS SIAL FACE ÀS OPORTUNIDADES E AOS DESAFIOS DO NOVO CONTEXTO GLOBAL, 4., 2013. Florianópolis: Universidade Federal de Santa Catarina, 2013.
- MUCHNIK J.; SAUTIER D. *Systèmes agroalimentaires localisés et construction des territoires*. Document de travail. Montpellier: Cirad-Tera, 1998.
- PACHOUD, C.; KOOP, K.; GEORGE, E. Societal transformation through the prism of the concept of *territoire*: A French contribution. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, v. 45, p. 101-113, 2022.

- PECQUEUR, B. *Le développement local*. Paris: Éditions Syros, 1989.
- PECQUEUR, B. Le tournant territorial de l'économie globale. *Espaces et sociétés*, n. 123-125, p. 17-32, 2006.
- PECQUEUR, B.; VIEIRA, P. F. Territorial resources and sustainability: analyzing development in a "post-for-dist" scenario. In: MANCIBO F.; SACHS I. *Transitions to sustainability*. Paris: Springer, 2015. p. 141-157.
- PERROUX, F. Les espaces économiques. *Economie Appliquée*, v. 3, n. 1, janv./mars 1950.
- PEEMANS, J. P. H. Territoires et mondialisation: enjeux du développement, revue *Alternatives Sud*, Louvain La Neuve, v. 15, n. 1, p. 7-33, 2008.
- PIORE, M.; SABEL, C. H. *The second industrial divide*. Possibilities for prosperity. New York: Basic Books, 1984.
- PORTER M.; KETELS C. H. Cluster and Industrial Districts: common roots, different perspectives. In: BECATTINI, G.; BELLANDI, M.; DE PROPRIIS, L. (edit.). *A handbook of industrial districts*. Cheltenham, UK ; Northampton, MA: Edward Elgar, 2009. p. 172-186.
- ROSENSTEIN-RODAN, P. N. Notes sur la théorie de la «grande poussée». Dans *Développement économique pour l'Amérique latine: actes d'une conférence organisée par l'Association économique internationale*. Londres: Palgrave Macmillan Royaume-Uni, 1961. p. 57-81.
- SANTOS, M. *Por uma geografia nova: da crítica da geografia a uma geografia crítica*. São Paulo: Hucitec, 1978.
- SANTOS, M. *Economia espacial: críticas e alternativas*. 2. ed. São Paulo: Edusp, 2003.
- SCOTT, A. J. *Global City-Regions*. Trends, theory, policy. Oxford: Oxford University Press, 2001.
- TORRES SALCIDO, G.; CHÁVEZ, R.; ALEJANDRO, H.; LEGLISE, P.; DEL ROBLE, M. (coord.). *Los sistemas agroalimentarios localizados en México*. Desafíos para el desarrollo rural y la seguridad alimentaria. México: Universidad Nacional Autónoma de México, 2011.
- VIEIRA, P. F. Políticas ambientais no Brasil: do preservacionismo ao desenvolvimento territorial sustentável. *Política & Sociedade*, n. 14, p. 27-75, 2009.
- VON THUNEN, J. R. *Der isoliert Stadt*. Berlin: Rostock, 1826.
- YILDIRIM H.; REQUIER-DESJARDINS, M.; REY-VALETTE, H.; PECQUEUR, B. Valuing Ecosystem Services within the Territorial Development Approach: the Basket of Ecosystem Services in the Karaburun Peninsula (Turkey). *International Journal of Sustainable Development*, v. 26, n. 1, p. 1-21, Feb. 2023.
- ZAHIDI M. *Des systèmes productifs locaux (SPL) au service du développement territorial: un processus de valorisation des ressources du territoire*. Essai de modélisation de trois SPL dans la région Drâa-Tafilalet au Maroc. Thèse. 2003. (Doctorat d'économie) – Université HassanII, Casablanca, 2023.

Auteur Correspondant

Bernard Pecqueur

Université Grenoble Alpes

621 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères (France)

bernard.pecqueur@univ-grenoble-alpes.fr

Ceci est un article en libre accès distribué
sous les termes de la licence Creative Commons.

